

	<p style="text-align: center;">DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DE FRANCEAGRIMER</p>
<p>Animation des filières Service Innovation et qualité 12 RUE HENRI ROL-TANGUY TSA 20002 93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS CEDEX</p>	<p style="text-align: center;">FILIERES/SIQ/D 2010-78 du 28 décembre 2010</p>
<p>Dossier suivi par : Valérie POULAIN Tel. : 0173303712 E-mail : valerie.poulain@franceagrimer.fr</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION : FranceAgriMer, Fédérations professionnelles, DRAAF, DGPAAT, DGAL, DGCCRF</p>	<p>MISE EN APPLICATION : IMMEDIATE</p>

OBJET : Avenant à la décision FILIERE/SIQ/D2010-01 relative au programme de soutien à la lutte contre les insectes dans les moulins.

BASES REGLEMENTAIRES :

- Règlement (CE) N° 1998/2006 du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis;
- Code Rural, livre VI, titre II, chapitre I ;
- Décision du Directeur général FILIERE/SIQ/D2010-01 du 29 janvier 2010 relative à l'aide au soutien à la lutte contre les insectes dans les moulins.
- Avis formulé par le Conseil spécialisé « Céréales » de FranceAgriMer du 8 décembre 2010,
- Approbation du Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

FILIERE CONCERNEE : Céréales

RESUME :

L'avenant à la décision FILIERE/SIQ/D2010-01 du 29 janvier 2010 permet d'intégrer un matériel supplémentaire relatif à la maîtrise de la température dans le dispositif de soutien au programme de lutte contre les insectes dans les entreprises de meunerie.

Seul l'article 3.1 de la décision citée ci-dessus est modifié.

Article Unique

A l'article 3, paragraphe 3.1 de la décision n° FILIERE/SIQ/D2010-01 sus visée, la liste des investissements éligibles est complétée par le matériel suivant :

- équipement en matériel pour la maîtrise de la température:
 - Thermométrie – système automatisé de surveillance de la température.

Les autres termes de la décision ne sont pas modifiés par cet avenant.

Fait à Montreuil-sous-Bois, **28 DEC. 2010**

~~Le Directeur général~~

~~Pour le Directeur général et par délégation
Le Directeur Animation des Filières~~

~~
Fabien BOVA~~
Christian VANIER